



Appel à dons 2025

« ENTENDONS-NOUS », telle est la devise de la Fédération ANPEDA.

C'est la demande d'«**écoute**» et de «**compréhension**» qu'elle vous adresse pour que nos enfants sourds et leurs familles soient entendus et compris.

Grâce à vous et à votre soutien fidèle, l'ANPEDA peut agir aux niveaux national et local pour que la « compréhension » devienne la norme quand il s'agit de droit à l'accessibilité ou à la compensation, d'égalité des chances pour les personnes sourdes à tout âge.

La surdité n'est pas qu'une histoire d'audition : c'est une affaire d'«entente» globale, et notamment :

- Une affaire de parents à soutenir, informer, former et accompagner
- Une affaire de communication à rendre accessible, des études jusqu'à l'emploi, par des professionnels du langage (interprètes en langue des signes française, (LSF), codeurs en langue française parlée complétée (LfPC), interfaces de communication)
- Une affaire de solidarité avec les parents d'enfants sourds avec handicaps associés
- Une affaire d'engagement contre les discriminations et les maltraitances

Ainsi, alors que les pouvoirs publics ont mis l'accent sur la santé mentale comme priorité de l'année 2025, on sait que le public sourd est trois fois plus concerné par les troubles psychiques et les maltraitances que la population ordinaire : la parole non accessible, et l'exclusion inhérente des champs scolaires, professionnels, politiques, sanitaires, sociaux et culturels y ont forcément leur part.

Ensemble continuons d'agir pour le droit de nos enfants sourds à une vrai vie d'enfant, puis de jeune et d'adulte à part entière dans notre société.

Merci de nous « **entendre** » et d'aider par votre don l'ANPEDA à poursuivre, dans tous ces chantiers, les réussites d'aujourd'hui et de demain.

Didier VOÏTA
Président de la Fédération ANPEDA





Fondée en 1948, Reconnue d'utilité publique (Décret du 17 octobre 1975), Fondateur de l'Hôpital de jour Georges Vacola (1984)

Oui, je vous apporte mon soutien

Nom, prénom du donneur :

Adresse :

En faisant un don de (cocher la case correspondant à votre choix) :

30 € 50 € 70 € 100 €
 150 € 200 € 300 € Don libre

Je règle :

par chèque bancaire à l'ordre de : Fédération ANPEDA
à l'adresse suivante : **Fédération ANPEDA 33 rue de Créqui 69006 LYON**

par virement sur le compte de la Fédération ANPEDA (coordonnées ci-après)

BNP Paribas

IBAN : FR 76 3000 4028 3700 0105 7745 894

BIC : BNPAFRPPXXX

en ligne en cliquant sur le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/federation-anpeda/formulaires/4>

Dès réception de votre don, nous vous adresserons **un reçu fiscal** qui vous permettra de déduire de vos impôts 66 % du montant de votre soutien à la Fédération ANPEDA. **Par exemple : si vous effectuez un don de 100 €, vous bénéficieriez d'une réduction d'impôt de 66 €, votre don vous coûtera au final 34 €.**